



ANTIPAC 3€

ANTIPIÈGE À CONSOMMATEURS n°172 janvier 2025

ENQUÊTE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS

**FAITES
UN DON**

et bénéficiez d'un **reçu fiscal** !



Juridique

Conso



P ID Le procès carton rouge



p.II Sous location d'un logement : les infos

Pour répondre à toutes vos questions de consommation, rendez-vous à l'une de nos permanences juridiques
à **Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc, Varangéville, Golbey et Vittel**



Edito



Intelligence Artificielle - La fin d'une époque ?

On nous rabat les oreilles des merveilles que va générer l'Intelligence Artificielle (IA). Les thuriféraires de cette innovation oublient de parler de « détails » qui nous paraissent fondamentaux. Cette évolution technologique semble inéluctable. Elle concerne tous les domaines de l'activité humaine. Elle est présentée comme un outil permettant des avancées considérables. Cela semble réel mais comme toute évolution majeure, les zones d'ombres sont à mon sens aussi importantes que les progrès qu'elle va générer. L'IA va-t-elle remplacer l'humain dans de nombreuses tâches ? Si tel est le cas, un nombre considérable de personnes vont se retrouver sans travail avec peu d'espoir d'en retrouver... Cela ne va pas aider à régler nos problèmes de relations sociales ou de retraites ! La nature même du mot « travail » va changer. Va-t-on devenir des assistants de machines ? De plus ces outils informatiques consomment une énergie qui dépasse l'entendement en ces temps de réchauffement climatique. La demande est telle qu'il est envisagé de créer ou rouvrir des centrales nucléaires comme celle de Three Mile Island dédiées uniquement aux consommations d'électricité de ces programmes ! En outre, va se poser le problème des données collectées et de leur sécurité. Il suffit suivre l'actualité pour voir l'importance grandissante des vols de données dans tous les domaines... Nous n'utilisons pas l'IA à l'ADC France et n'avons pas l'intention de le faire. Nous avons choisi l'humain et non des programmes sans âme. L'enthousiasme autour de ce soi-disant progrès est le fait d'une petite caste qui ignore les vraies attentes des consommateurs... Il me reste à vous présenter nos meurs vœux pour cette nouvelle année.

GUY GRANDGIRARD
PRÉSIDENT

A votre écoute

L'année 2024 se termine sur une situation satisfaisante pour notre association. Nous avons atteint pour la première fois le nombre de 3804 adhérents au 31 décembre. Cela est notamment dû à un nombre très important de ré adhésions et d'une activité toujours soutenue dans le domaine des arnaques. Nous avons reçu plus de 1000 appels de consommateurs victimes d'arnaques au placement. Le préjudice subi dépasse les 90 millions d'€ pour 62 millions en 2023 !!! 2024 est aussi l'année du procès carton rouge relatif à une branche du réseau d'arnaqueurs franco-israéliens. D'autres auront

lieu. Nous suivrons l'ensemble des procédures pénales avec la plus grande attention. Nous continuerons bien sûr à assumer la gestion des dossiers classiques. Les fraudes bancaires continuent avec des montants souvent très importants. Prudence ABSOLUE en cas de mails ou d'appels vous indiquant que votre compte ou votre carte est en cours de piratage ! 2025 verra l'organisation le 27 mars d'une conférence gratuite sur les problèmes automobiles qui connaissent une augmentation sensible. Ce secteur économique connaît une vraie crise née de l'effondrement des ventes de voitures et de

Permanences juridiques de nos antennes :

NANCY (54000) : 3-5 rue guerrier de Dumast, sur rendez-vous les mardis matins et les mercredis soirs.

PONT-À-MOUSSON (54700) : 22 rue Thibaut II (locaux de Solidarités Services), sur rendez-vous les lundis et mercredis de 18h à 19h

VARANGÉVILLE (54110) : 44 rue Jean Jaurès, sur rendez-vous les mercredis de 18h à 19h

LUNÉVILLE (54300) : 11 avenue de la Libération, sur rendez-vous les vendredis de 14h à 16h

GOLBEY (88190) : 2 rue de l'Hôtel de Ville, les lundis de 14h à 16h, sur rendez-vous au 03.83.85.51.95 ou par mail à antennes@adcfrance.fr

VITTEL (88800) : 29 rue de François Richard, les 2ème et dernier lundis chaque mois, de 14h à 17h

Nous avons souhaité donner un coup de projecteur à l'équipe qui œuvre dans le domaine sensible des arnaques aux placements. Nous savions dès le début (2015) que la matière serait complexe tant dans les recherches à faire que les conséquences pour les victimes. La réalité a dépassé tout ce que nous avons imaginé ! Les escroqueries actuelles reposent toujours sur deux fondamentaux : Un montage toujours bien fait et attrayant avec une relation humaine importante. Celle-ci disparaît bien sûr quand l'arnaque est découverte. Tout est sujet à tromperie ! Nous constatons tous les jours cette situation avec des dossiers très lourds émotionnellement. Cela demande une grande capacité d'écoute et de pouvoir gérer à la fois juridiquement, humainement et avec rigueur ces situations. C'est encore plus difficile quand nous sommes soupçonnés d'être des escrocs !!! Nous n'accepterons jamais cette situation. Nous sommes aussi confrontés à des demandes personnelles parfois difficiles à gérer. A titre d'exemple, nous demandons de ne jamais appeler au local pour ce type de dossiers. Avec plus de 3600 dossiers, il est impossible de répondre au téléphone. En outre cela perturbe réellement notre fonctionnement. Nous devons garder notre ligne téléphone disponible pour les dossiers classiques de droit de la consommation et les nouvelles victimes. Le service qui travaille sur ces dossiers est

Coup de projecteur



composé de plusieurs bénévoles et de Brian PETROPAVLOVSKY, juriste salarié de l'association. Une partie de ces personnes travaillent sur la partie administrative des divers dossiers. Un autre effectué des recherches qui sont ensuite mises en ligne. Enfin les contacts téléphoniques pour expliquer la situation sont réalisés sur rendez-vous par Brian PETROPAVLOVSKY et moi-même.

Cela demande beaucoup de temps et d'énergie tant c'est devenu complexe. Nous avons à minima une dizaine de réseaux d'escrocs identifiés par les méthodes utilisées ! Nous avons plus de 30 procédures pénales en cours....

Comme vous pouvez le voir, nous avons de quoi nous occuper ! Je remercie vivement toutes les personnes qui œuvrent dans ce secteur d'activité. J'y associe aussi les personnes et notamment nos collaboratrices ou les bénévoles qui nous aident aussi en prenant les appels pour ce domaine si sensible. C'est aussi compliqué pour ces personnes. Guy GRANDGIRARD ■

Nous sommes régulièrement fâchés après certaines pratiques des fournisseurs d'énergie. Nous ne sommes pas les seuls. Le médiateur a fait un triste bilan de celle-ci !

FOURNISSEURS D'ÉNERGIE : LE MÉDIATEUR POINTE DU DOIGT DE NON-BREUSES PRATIQUES

Autorité publique indépendante, le Médiateur national de l'énergie a pour missions de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie et d'informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits. Tour d'horizon des pratiques relevées dans le rapport du Médiateur national de l'énergie sur 2023 et rappel des règles juridiques applicables.

Renouvellement des contrats et hausse des prix

Notre position, à ADC France, est qu'un contrat renouvelé l'est nécessairement dans les conditions initiales et notamment aux mêmes conditions tarifaires (voir articles 1214 et 1215 du Code civil).

Telle n'est pas la position du Médiateur de l'énergie, qui enjoint cependant le professionnel à une information transparente et compréhensible des prix pour les consommateurs.

Le fournisseur doit ainsi mentionner clairement la hausse que représente le nouveau prix afin de permettre une comparaison sur le budget annuel et avec les autres offres existantes. Il doit également informer les clients des nouvelles mensualités correspondant aux nouveaux prix, afin que la portée de l'augmentation puisse être appréciée.

La palme de la mauvaise foi revient certainement à ENERGIES STRASBOURG qui a multiplié par 15 le prix de l'abonnement en gaz, de 15,25 à 241,35 euros HT/mois, sans réévaluer immédiatement le montant des mensualités en conséquence.

À noter : lorsque les fournisseurs ne sont pas en capacité d'apporter la preuve de l'envoi d'un courrier ou d'un courriel de renouvellement, le médiateur recommande systématiquement le maintien des prix antérieurs.

Offres « atypiques »

Le fournisseur EKWATEUR proposait des offres dont le prix du kWh variait chaque mois, ce qui s'est traduit par de fortes hausses fin 2022 et en 2023. Les consommateurs n'avaient pour la plupart aucune conscience d'avoir souscrit une offre à prix variable qui les exposait à de telles hausses. Ils n'avaient pas été informés que les prix étaient indiqués un mois avant

leur application dans leur espace clientèle. Les conditions générales de vente d'EKWATEUR se contentaient de mentionner que les évolutions de prix ne feraient l'objet d'aucune notification ! Ici, le fournisseur a clairement manqué à son obligation légale d'information dont il est débiteur à l'égard de ses clients et futurs clients.

Mensualités sous-estimées lors de la souscription

Facile de séduire un futur client en lui faisant miroiter de faibles mensualités !

Ainsi, des consommateurs résidant dans une maison de 90m² dont le chauffage, la cuisson et l'eau chaude étaient assurés à l'électricité ont vu leur consommation estimée par le commercial d'ENI à 1 450 kWh. Les mensualités ont été fixées à 58 euros par ENI, un montant 4 fois inférieur à ce qu'il aurait dû être. Le solde de la facture de régularisation a atteint 1 500 euros TTC, un montant auquel ne s'attendait pas le consommateur dont les mensualités n'avaient pas été réévaluées en dépit de la présence d'un compteur Linky. Le médiateur a recommandé un geste commercial de 150 euros TTC ainsi qu'un dédommagement correspondant à 50% de l'écart tarifaire.

Délais de facturation

L'article L224-11 du Code de la consommation interdit de facturer les consommations de gaz ou d'électricité remontant à plus de 14 mois. De plus, il n'est pas possible d'émettre des factures plus de deux ans après la découverte d'un dysfonctionnement.

Le 22 décembre 2022, ENEDIS a ainsi procédé à un redressement de consommations pour la période du 13 août 2019 au 7 juillet 2020. Ce redressement ayant été facturé plus de deux ans après la découverte du dysfonctionnement, il n'était plus recouvrable au jour de l'émission de la facture litigieuse, en application de l'article L218-2 du Code de la consommation (prescription), ni même d'ailleurs en application de l'article L224-11 du même code. Le Médiateur a recommandé qu'ENEDIS et EDF prennent en charge l'annulation des consommations régularisées à hauteur de sa part de responsabilité. Il a également signalé le non-respect de l'article L224-11 du Code de la consommation à la direction départementale de protection des populations de Paris et des Hauts-de-Seine.

Pratiques commerciales contestables

Coup de gueule

Certains fournisseurs continuent d'avoir recours à des pratiques commerciales contestables, qui génèrent des contestations de souscription.

Par exemple, le fournisseur OHM ÉNERGIE, qui s'était révélé incapable de produire un contrat signé par une consommatrice démarchée par son prestataire KOMPAR, a finalement accepté d'annuler le contrat et de lui rembourser 6 400 euros.

Le fournisseur WEKIWI a été mis en cause dans plusieurs litiges de démarchages, notamment par le biais de sociétés telles que KOMPAR ou DEPANN, pour lesquels il a accepté d'annuler le contrat litigieux.

Le médiateur cite également les fournisseurs ENI, OHM ÉNERGIE et ENGIE, dont les commerciaux ont délibérément sous-évalué les mensualités de leurs clients lors de la souscription, alors que les prix étaient élevés.

Copropriétés

Les hausses de prix ont parfois été répercutées par les fournisseurs de gaz alors que les contrats avaient été conclus à prix fixe, ce qui interdisait de les faire évoluer pendant la période d'engagement. Ces modifications de prix illégales ont pris différentes formes :

- compléments de prix non prévus facturés par ANTARGAZ sous la forme d'une « contribution au service prix fixe » ou d'un « complément de prix lié au dépassement de la consommation annuelle de référence »
- « compensation sport hiver » par GAZ EUROPEEN
- résiliation par anticipation des contrats avant la fin de la période d'engagement par GAZ & SOLUTIONS en prétextant un cas de force majeure. Le Médiateur national de l'énergie a rappelé que les circonstances économiques défavorables ne pouvaient en aucun cas constituer un cas de force majeure.

Compteur Linky

ENEDIS a exigé la pose d'un compteur Linky préalablement à des mises en service. Or cette pose ne peut en aucun cas constituer une condition à la mise en service dès lors qu'il n'existe pas de raison technique de changer le compteur existant.

Dans ces situations, le médiateur national de l'énergie a systématiquement recommandé aux opérateurs responsables de la consommation sans fournisseur de prendre en charge le montant en écart avec ce qui aurait été facturé par le

Coup de gueule

fournisseur, si la mise en service avait été faite à la date souhaitée par le consommateur.

Ventes suspectes

Le fournisseur OHM ÉNERGIE, qui s'était révélé incapable de produire un contrat signé par une consommatrice démarchée par son prestataire KOMPAR, a finalement accepté d'annuler les contrats et de lui rembourser 6 400 euros.

Hausse du nombre de dossiers instruits après la saisine d'un médiateur d'entreprise

Comme vu en introduction, le Médiateur national de l'énergie (MNE) est une autorité publique indépendante. Il existe cependant, à côté de cette entité, des médiateurs d'entreprise que les particuliers peuvent également saisir lorsque leurs réclamations auprès des services clients n'ont pas abouti. Mais il arrive que des consommateurs, en désaccord avec la solution proposée par ces médiateurs, décident de saisir le MNE.

Les écarts d'analyse entre les médiateurs d'entreprise et le médiateur national de l'énergie représentent 39% des cas après une médiation du groupe EDF et 57 % après une médiation du groupe ENGIE.

Ces écarts s'expliquent par :

Des manquements des fournisseurs à leur obligation d'information « transparente et compréhensible » au début de la crise de hausse des

prix

Une mauvaise voire une non-application de l'article L224-11 du Code de la consommation – qui interdit de facturer les consommations d'énergie de plus de 14 mois. Des positions plus exigeantes du MNE sur certains sujets tels que la sous-évaluation des mensualités, l'obligation d'adaptation systématique des options tarifaires, l'appréciation des désagréments justifiant un dédommagement. Lorsque les recommandations du MNE sont plus favorables pour le consommateur, le gain pour le consommateur a représenté près d'une fois et demie le montant recommandé par le médiateur du groupe EDF et il a été plus de deux fois supérieur aux montants recommandés par le médiateur du groupe ENGIE.

La saisine de ces médiateurs d'entreprise n'est pas obligatoire. En cas de litige non résolu, notre association peut intervenir à vos côtés. Et le Médiateur national de l'énergie peut être saisi en dehors de toute saisine des médiateurs des entreprises.

Mauvaises pratiques en médiation

Le MNE relève des dysfonctionnements entraînant un fonctionnement efficient de la médiation et ralentissant la résolution des litiges :

- Observations incomplètes ou incohérentes par ENEDIS, GRDF, propositions de solutions non chiffrées par ENGIE et TOTALÉNERGIES, échanges laborieux avec WEKIWI, obligeant à procéder à de nombreuses relances.
- Délais de réponse aux demandes d'observations non respectés : 90 jours pour

SOWEE au lieu des 3 semaines maximum imparties.

- Relances en paiement maintenues pendant la médiation. Ainsi, une consommatrice a fait l'objet de deux tentatives de saisies sur son compte bancaire par une étude d'huissier mandatée par TOTALÉNERGIES alors que la médiation était en cours d'instruction.
- Mauvaises pratiques d'ENEDIS qui refuse de déduire les dédommagements de ses factures et attend le règlement complet de la facture par le consommateur avant de percevoir le dédommagement / ne respecte pas les engagements pris en médiation / produit des observations trop lacunaires

À noter : le lien ci-après (<https://comparateur.energie-info.fr>) permet de comparer les offres d'électricité et de gaz naturel. Dans son simulateur, le Médiateur national de l'énergie a ajouté un nouvel indicateur de la qualité de service des fournisseurs. Il s'agit du taux de saisines par fournisseur (basé sur le nombre de saisines du médiateur national de l'énergie, rapporté à 100 000 contrats de fourniture de gaz ou d'électricité) afin d'aider les consommateurs dans le choix de leur fournisseur d'énergie.

Notre conseil en cas de litige est de ne pas payer une somme contestée et de changer rapidement de fournisseur.

Enfin, notre association est compétente pour vous aider dans ce type de dossiers. Pour toute information, vous pouvez nous joindre au 03.62.02.11.15 ou par mail à contact@adcfrance.fr.

Source : <https://www.energie-mediateur.fr/rapport-annuel-2023-du-mediateur-national-de-lenergie-la-protection-des-consommateurs-denergie-doit-etre-encore-renforcee/> LD ■

Retour vers le passé

Cette rubrique reprend des textes publiés au XIX^{ème} siècle par les préfets de notre département. Certains méritent d'être connus. La vie, à cette époque, était difficile mais les consommateurs avaient des idées ! Vous trouverez l'intégralité des textes mis en ligne sur notre site adcfrance.fr dans l'onglet s'informer puis curiosités du passé. Nous commençons avec une arnaque qui avait lieu en 1855. C'est l'année de la découverte d'or en Californie. Cela a inspiré des escrocs !

1^{ère} Division. - Circulaire à MM. les Maires, relative aux acquisitions de biens fonds en Californie.
Nancy, le 30 avril 1855.

MONSIEUR LE MAIRE,

Une spéculation organisée en Californie, pour la vente de maisons et de terrains à des étrangers non domiciliés dans cet Etat, prend en France, depuis quelque temps, une certaine faveur. Or, la constitution Californienne interdisant la possession de bien-fonds aux étrangers non résidant dans ce pays, ceux de ces étrangers qui en achèteraient se trouveraient exposés aux mécomptes les plus regrettables, tels que la contestation de leurs titres, ou même la confiscation de leurs biens.

Il importe que cette situation soit connue, et je vous prie de donner au présent avis toute la publicité désirable, pour éclairer ceux de vos administrés qui seraient tentés de faire des acquisitions en Californie.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet, Albert LENGLE.■

LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Vous avez pu voir dans l'éditorial que nous n'étions guère favorables à l'IA.

Il n'en reste pas moins qu'elle est là et va impacter rapidement nos vies que l'on soit ou non d'accord avec ce changement radical. Le mieux pour se faire une idée de la situation et d'en monter tous les aspects. Nous publions un large extrait d'un article paru sur le site axicode.com. Il nous a paru bien résumer la situation.

Les Applications de l'Intelligence Artificielle

L'intelligence artificielle a un impact considérable sur de nombreux domaines, dont certains sont mentionnés ci-dessous

Les jeux

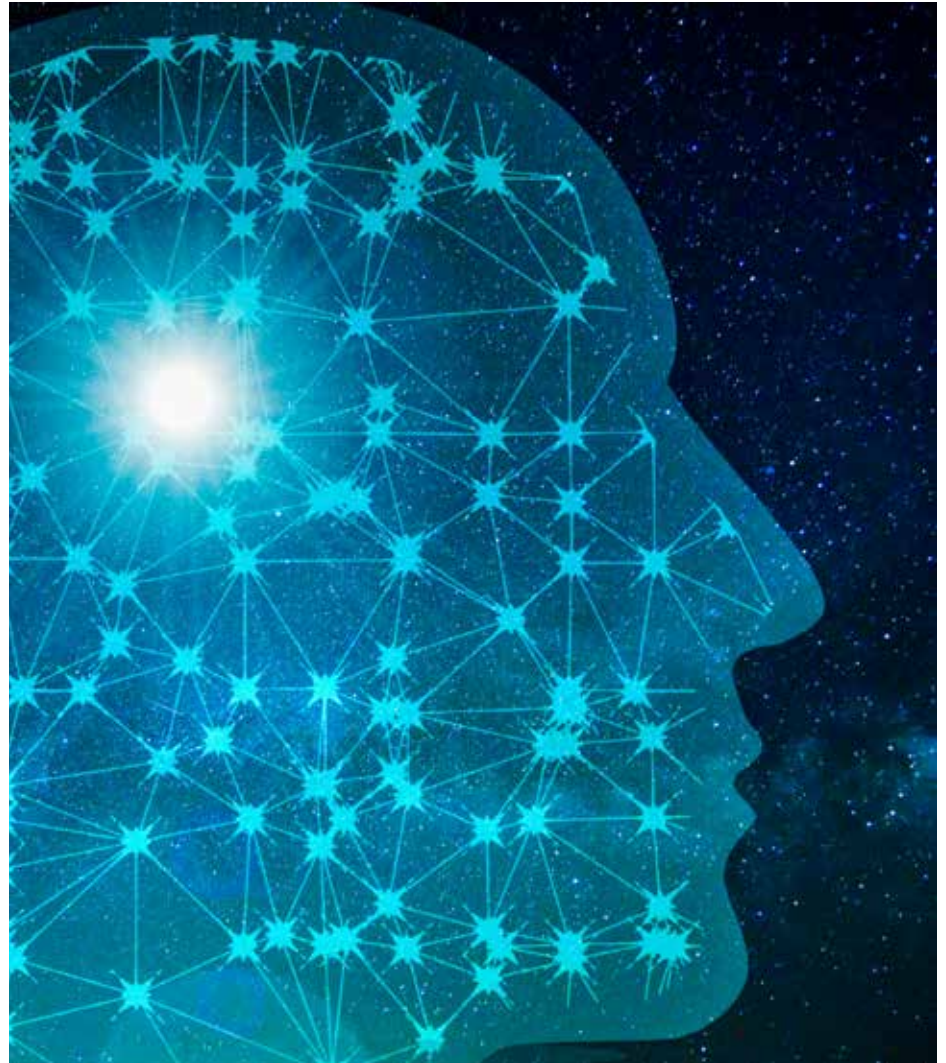
Elle joue un rôle important dans les jeux stratégiques, que l'on parle des échecs ou de jeux vidéo. Le programme devrait alors être en mesure de penser à plusieurs étapes possibles basées sur la connaissance heuristique.

Lorsque des humains jouent à un jeu vidéo, ils interagissent avec l'intelligence artificielle. Dans le jeu auquel nous jouons, l'ordinateur est notre adversaire. L'intelligence machine planifie le mouvement du jeu en réponse à nos mouvements. Nous pouvons considérer le jeu comme l'utilisation la plus courante et historique des avantages de l'intelligence artificielle.

Les systèmes experts

Un système expert est un programme informatique intelligent qui reproduit les compétences d'un expert humain dans un domaine spécifique. Il est conçu pour assister les utilisateurs dans la prise de décisions en fournissant des conseils et des solutions basées sur les connaissances accumulées dans ce domaine. Ce type de logiciel permet d'atteindre une fiabilité plus élevée des résultats IA.

Il existe quelques applications qui intègrent la machine, la programmation et des données spéciales pour faciliter la réflexion. Elles donnent



des éclaircissements et des exhortations aux utilisateurs.

Comment fonctionne un système expert ?

Base de connaissances : Elle contient l'ensemble des savoirs et des règles expertes accumulés dans le domaine concerné. Ces connaissances sont généralement collectées auprès d'experts humains et implémentées dans le système expert.

Moteur d'inférence : C'est le "cerveau" du système expert. Il analyse les informations fournies par l'utilisateur et les compare aux

connaissances stockées dans la base de données. Le moteur d'inférence utilise ensuite des règles logiques pour déduire des conclusions et proposer des solutions.

Interface utilisateur : Elle permet à l'utilisateur d'interagir avec le système expert en fournissant des informations et en recevant des conseils.

Avantages des systèmes experts :

Expertise accessible à tous : Ils permettent à des personnes non expertes d'accéder à des connaissances et à des conseils de haut niveau dans un domaine spécifique. Par exemple, en entreprise, la mise en place d'un système expert

Enquête

permet de partager la "business intelligence" à toute l'organisation afin de décloisonner les services.

Gain de temps et d'efficacité : Ils permettent d'automatiser des tâches complexes et répétitives, ce qui peut libérer du temps pour des activités plus stratégiques.

Amélioration de la prise de décisions : Ils fournissent une analyse objective et impartiale des informations, ce qui peut conduire à une meilleure prise de décisions.

Exemples d'applications des systèmes experts :

Diagnostic médical : Pour aider les médecins à identifier des maladies à partir des symptômes d'un patient.

Analyse financière : Pour évaluer des investissements ou des risques financiers.

En conclusion, les systèmes experts sont des outils puissants qui peuvent apporter une aide précieuse dans de nombreux domaines. Ils permettent de démocratiser l'accès à l'expertise et d'améliorer la prise de décisions dans des situations complexes.

Vous souhaitez développer un système expert au sein de votre entreprise ? Contactez AxioCode. Notre équipe est formée au développement de systèmes d'IA spécifiques. Nous vous aidons à choisir le modèle d'IA adéquat, à entraîner le modèle sur vos données d'entreprise et à créer l'interface utilisateur pour déployer l'IA efficacement dans votre entreprise.

Les systèmes de vision

Ces types de systèmes sont capables de comprendre, d'interpréter et de saisir les informations visuelles sur l'ordinateur. Ces systèmes utilisent l'apprentissage automatique et les réseaux de neurones intelligents pour apprendre aux programmes à détecter des anomalies, à classifier des images, des documents, etc.

Par exemple, un avion ou un drone prend des photos qui sont utilisées pour donner un sens aux données spatiales ou pour guider les personnes au sol.

- **La reconnaissance de la parole :** Vous trouverez des systèmes capables de comprendre le langage utilisé par les humains et de leur parler. Ils peuvent même comprendre l'argot, le bruit de fond, l'accent, etc. Les systèmes de traduction orale basée sur l'IA utilisent ce type d'intelligence artificielle.
- **La reconnaissance de l'écriture manuscrite :** Ce logiciel spécial sera capable de lire le texte écrit avec un stylo ou un stylet sur papier ou à l'écran. Il comprend également les formes des lettres et convertira le



tout en texte modifiable sur ordinateur.

- **Les robots intelligents :** Les robots sont l'une des meilleures créations humaines. Ils peuvent effectuer plusieurs tâches en un rien de temps. Bien qu'ils ne puissent pas remplacer les humains, ils sont très efficaces pour toutes les tâches répétitives et simples.

La vision par ordinateur a besoin de beaucoup de données. Ces systèmes sont donc souvent composés de capteurs qui détectent les données physiques telles que la lumière, la chaleur, la température, les mouvements, la pression, etc., exactement comme les humains. Ils possèdent également de bons processeurs et une forte capacité de mémoire.

Le principal avantage de ces systèmes est qu'ils sont adaptables à l'environnement qui les entoure. Pour que cela soit rendu possible, les systèmes d'IA ont besoin d'une base de connaissance conséquente et d'une compréhension du contexte dans lequel ils opèrent.

Les avantages de l'Intelligence Artificielle

Examinons maintenant les avantages de l'intelligence artificielle avant d'en évoquer les inconvénients plus bas. Notons que les Français ont une approche nuancée des avantages comme

des risques selon les secteurs concernés. Par exemple, dans les domaines de la santé, de la recherche et des sciences, ainsi que dans les transports, ce sont les avantages qui sont principalement perçus par la population.

1. La réduction des erreurs

L'intelligence artificielle nous aide à réduire l'erreur humaine et augmenter les chances d'atteindre la précision avec un degré de précision supérieur.

L'IA peut automatiser des tâches répétitives et fastidieuses qui sont souvent sujettes à des erreurs humaines, comme la saisie de données, la vérification de documents ou la réalisation de contrôles de qualité. En automatisant ces tâches, l'IA peut libérer les employés pour se concentrer sur des tâches plus complexes et créatives, où ils sont moins susceptibles de faire des erreurs.

L'IA rend également possible l'analyse de grandes quantités de données pour identifier des modèles et des anomalies que les humains pourraient manquer. Cela peut être utile pour détecter des erreurs dans les processus, les produits ou les services. Par exemple, l'IA peut être utilisée pour analyser les transactions financières afin de détecter des fraudes, ou pour analyser les images médicales afin de détecter des anomalies qui pourraient indiquer une maladie.

Elle est aussi utilisée pour la maintenance prédictive : analyser les données des capteurs et des machines pour prédire les pannes ou les défaillances avant qu'elles ne se produisent. Cela peut aider à prévenir les accidents, les arrêts de production et les coûts de maintenance imprévus. Par exemple, l'IA peut être utilisée pour prédire les défaillances des moteurs d'avion, des turbines éoliennes ou des machines industrielles.

Cependant, il est important de noter que l'IA n'est pas infaillible et qu'elle peut parfois faire des erreurs. Il est important de mettre en place des protections et des contrôles pour minimiser les risques d'erreurs liées à l'IA, et de s'assurer que les systèmes d'IA sont utilisés de manière responsable et éthique. Pour assurer le succès de votre logiciel IA, vous pouvez faire appel à un expert AxioCode, spécialiste du développement d'applications IA sur-mesure. Il vous présentera les étapes clés pour réussir votre projet et si besoin, pourra vous proposer un accompagnement spécifique.

2. L'exploration difficile

L'intelligence artificielle et la science robotique peuvent être utilisées dans les processus miniers et autres processus d'exploration de combustibles. De plus, ces machines complexes peuvent être utilisées pour explorer le fond des océans et ainsi surmonter les limites humaines.

Par exemple, les robots intelligents sont alimentés en informations et sont envoyés pour explorer l'espace. S'agissant de machines à corps en métal, elles sont plus résistantes et ont une plus grande capacité à supporter l'espace et l'atmosphère hostile. Ils sont créés et acclimatés de manière à ne pas pouvoir être modifiés, défigurés ou décomposés dans un environnement hostile. Cela augmente également la fiabilité des données collectées.

Grâce à la programmation de ces robots, ils peuvent effectuer un travail plus laborieux et

difficile avec une plus grande responsabilité. De plus, ils ne s'usent pas facilement.

3. Accès à l'information dans la vie quotidienne

Les méthodes informatisées de raisonnement, d'apprentissage et de perception automatisés sont devenues un phénomène courant dans notre vie quotidienne. De Siri ou Cortana à l'usage de ChatGPT ou Gemini pour nous aider à répondre à nos questions, nous avons une utilisation de plus en plus récurrente à l'IA avec une accélération importante de cet usage ces dernières années.

Nous prenons également la route pour les longs trajets et organisons les déplacements grâce au GPS. Le smartphone est un exemple approprié et quotidien d'utilisation de l'intelligence artificielle pour accéder à l'information. Au travail comme dans notre vie privée, nous constatons qu'une IA peut prévoir ce que nous allons taper et corriger les fautes d'orthographe.

Lorsque nous prenons une photo, l'algorithme d'intelligence artificielle identifie et détecte le visage de la personne et la marque lorsque nous affichons nos photographies sur des sites de médias sociaux.

4. Le traitement massif des données

L'intelligence artificielle est largement utilisée par les institutions financières et les institutions bancaires pour organiser et gérer les données en masse. La détection de fraude utilise également l'intelligence artificielle. Cela est rendu possible par l'augmentation de la rapidité d'apprentissage de l'IA ces dernières années, qui surpasse de loin la capacité humaine.

5. Innovation et créativité

L'IA peut être utilisée pour générer de nouvelles idées et concepts, explorer de nouvelles possibilités et trouver des solutions innovantes à des problèmes complexes basés sur l'analyse d'une masse importante de données.

Enquête

Elle peut également être utilisée pour créer des formes d'art et de divertissement nouvelles et captivantes.

6. Assistants personnels

Les organisations les plus avancées utilisent des «avatars», qui sont des répliques ou des assistants numériques, capables d'interagir avec les utilisateurs, ce qui évite des ressources humaines. Par exemple Siri, Alexa d'Amazon ou Google Assistant sont des assistants virtuels.

Pour les penseurs artificiels, les émotions font obstacle à la pensée rationnelle et ne constituent en aucun cas une distraction. L'absence totale du côté émotionnel oblige les robots à penser de manière logique et à prendre les décisions logiques concernant le programme (cela nécessite la mise en place de règles et un apprentissage du système informatique aux cas d'usages). Les assistants personnels basés sur l'IA collectent des données sur votre utilisation afin d'améliorer leurs performances.

Notons que les émotions sont associées à des humeurs qui peuvent altérer le jugement et affecter l'efficacité humaine. Ceci est complètement exclu pour un assistant virtuel basé sur l'intelligence machine, même si on lui apprend à comprendre et à simuler des émotions, son comportement logique ne sera pas altéré.

Pensez à la façon dont l'assistant s'intègre aux autres applications et services que vous utilisez. Ils sont de plus en plus présents dans les logiciels et applications métiers ou sur les sites internet e-commerce pour offrir une meilleure expérience utilisateur.

7. Travaux répétitifs et haute productivité

Les tâches répétitives de nature monotone peuvent être effectuées à l'aide de l'intelligence artificielle et automatisées.

Les machines pensent plus vite que les humains et peuvent être soumises à plusieurs tâches simultanées. Les gains de productivité sont colossaux.

L'intelligence machine peut être utilisée pour effectuer des tâches dangereuses. Ses paramètres, contrairement aux humains, peuvent être ajustés. Des règles métiers peuvent être implémentées dans les logiciels d'entreprise et elles peuvent être entraînées sur des données spécifiques pour augmenter leur performance. Leur vitesse et leur temps ne sont que des paramètres basés sur des calculs. Nous vous proposons un article pour en savoir plus sur l'exploitation des données grâce à l'intelligence artificielle.

8. Améliorer la qualité de vie

L'IA peut être utilisée pour améliorer la santé et



Enquête

le bien-être, l'éducation, la sécurité et la protection de l'environnement. Elle peut également être utilisée pour créer des produits et services plus personnalisés et adaptés à nos besoins individuels.

Dans le domaine médical, nous trouvons une large application de l'IA. Les médecins évaluent les patients et les risques pour la santé à l'aide de l'intelligence artificielle. Elle les éduque sur les effets secondaires de divers médicaments.

Les professionnels de la santé sont souvent formés à des simulateurs de chirurgie artificielle. Ils trouvent une vaste application dans la détection et la surveillance des troubles neurologiques, car ils peuvent simuler les fonctions cérébrales.

La robotique est souvent utilisée pour aider les patients en santé mentale à sortir de la dépression et à rester actifs.

Une application populaire de l'intelligence artificielle est la radiochirurgie. La radiochirurgie est utilisée dans les tumeurs opératoires, ce qui peut effectivement contribuer à réaliser l'opération sans endommager les tissus environnants.

7. Aucune pause

Les machines, contrairement aux humains, ne nécessitent pas de pauses et de rafraîchissements fréquents. Ils sont programmés pour de longues heures et peuvent fonctionner en continu sans s'ennuyer, se laisser distraire ni même se fatiguer. Il faut cependant prévoir des opérations de maintenance régulière des machines pour éviter qu'elles ne tombent en panne.

Les Inconvénients de l'intelligence artificielle

Si l'IA a de nombreux avantages, il faut reconnaître qu'elle a aussi quelques graves inconvénients.

1. Un coût élevé

La création d'une intelligence artificielle nécessite présente des coûts élevés car ce sont des machines très complexes qui nécessitent beaucoup de ressources lors de leur création et de leur phase d'apprentissage. Leur maintenance implique des coûts importants également.

Heureusement, de nos jours, de nombreux modèles d'IA sont accessibles, ce qui diminue considérablement les coûts et permet d'implémenter un modèle d'IA directement dans un logiciel métier. L'intégration d'un modèle existant nécessite un budget important, mais reste bien plus abordable que le développement d'une IA.

Toutefois, il faut penser aux coûts d'entraînement de ces modèles sur les données d'entreprise et à l'actualisation de ses apprentissages. Cela permettra de répondre aux besoins de



l'environnement changeant et à la nécessité que les machines soient plus intelligentes chaque jour.

Désormais, les entreprises peuvent choisir un modèle existant et l'entraîner sur leurs propres serveurs avec leurs propres données. Par exemple, AxioCode accompagne les entreprises dans l'intégration de l'IA dans leur processus et applications métiers. Les experts d'AxioCode aident à choisir le modèle d'IA correspondant aux besoins de l'organisation, à l'entraîner avec les données propres à l'entreprise puis à le déployer auprès des utilisateurs au sein de l'entreprise.

2. Absence d'initiative

Les machines n'ont pas d'émotions et de valeurs morales. Elles exécutent ce qui est programmé et ne peuvent pas juger ce qui est juste ou faux en dehors de ce qu'on leur a appris. Les IA ne peuvent pas prendre de décisions si elles rencontrent une situation qui leur est inconnue. Dans ce cas, elles ne fonctionnent pas correctement, génèrent des erreurs ou tombent en panne dans de telles situations.

3. Manque de contrôle et de transparence

la compréhension de leur fonctionnement et de leurs décisions. Il est important de développer des systèmes d'IA explicables et transparents, afin que les utilisateurs puissent comprendre comment ils fonctionnent et prendre des décisions éclairées quant à leur utilisation.

Les intelligences artificielles peuvent avoir des "hallucinations" ce qui représente un inconvénient important. L'hallucination dans le contexte des IA est une réponse fautive ou trompeuse qui est présentée par l'IA comme un fait certain. Cela est assez présent sur les LLM (Large

Language Model) puisque les LLM peuvent produire des informations qui ne correspondent pas à la réalité ou à l'intention de l'utilisateur. C'est une limitation présente dans les LLM qu'il faut mesurer et maîtriser. Un humain doit faire preuve de discernement lors de l'usage d'une IA afin de détecter les potentielles hallucinations.

Il reste cependant possible de créer des systèmes intelligents spécialisés. Avec une phase d'apprentissage sur des données nombreuses et de qualité, le risque d'hallucinations peut être fortement réduit mais pas éliminé.

Lors du choix d'un modèle d'IA à implémenter, une phase d'expérimentation est nécessaire pour tester différents modèles sur une situation précise. Le but est de valider le modèle le plus performant possible sur un cas d'usage spécifique.

4. Aucune amélioration avec l'expérience

Contrairement aux humains, l'intelligence artificielle ne peut être améliorée avec l'expérience.

Les machines ne peuvent pas modifier leurs réponses aux environnements changeants. Nous sommes constamment bombardés par la question de savoir s'il est vraiment stimulant de remplacer les humains par des machines.

Dans le monde de l'intelligence artificielle, rien de tel que de travailler avec tout son cœur ou avec passion. Les soins ou les préoccupations ne sont pas présents dans le dictionnaire de l'intelligence machine. Il n'y a pas de sentiment d'appartenance, de camaraderie ou de contact humain. Ils ne parviennent pas à faire la distinction entre un individu travailleur et un individu inefficace.

Il est donc nécessaire de fournir de nouvelles

données de qualité pour contribuer à l'apprentissage de l'IA. L'humain doit lui enseigner ce qui est correct ou non. Cela nécessite des ressources humaines importantes pour augmenter la qualité des résultats de l'IA. Même si l'IA est capable d'utiliser beaucoup de données, la manière dont elle peut y accéder et les utiliser est très différente de l'intelligence humaine.

5. Pas de créativité humaine

Voulez-vous de la créativité ou de l'imagination ?

Ce n'est pas la plus grande force de l'intelligence artificielle. Bien que les algorithmes d'IA puissent vous aider à concevoir et à créer, ils ne sont pas à la hauteur du pouvoir de penser que possède le cerveau humain ni même de l'originalité d'un esprit créatif.

Les êtres humains sont des intellectuels extrêmement sensibles et émotionnels. Ils voient, entendent, pensent et ressentent. Leurs pensées sont guidées par les sentiments qui manquent complètement dans les machines. Les capacités intuitives inhérentes au cerveau humain ne peuvent pas être reproduites.

Notons toutefois que les modèles d'IA les plus récents comprennent les émotions, sont capables de la classer et d'identifier les émotions pour les reproduire. Elles peuvent donc a priori simuler une émotion et la partager dans les créations produites. Toutefois, la créativité réelle est présente dans le prompt écrit par l'utilisateur.

6. Le chômage

Le remplacement d'êtres humains par des machines peut entraîner un chômage important. L'automatisation des tâches par l'IA

pourrait entraîner des pertes d'emplois dans certains secteurs, en particulier ceux qui impliquent des tâches répétitives et routinières. Nous voyons de plus en plus de métiers impactés, c'est le cas par exemple du métier de traducteur linguistique qui a subi de plein fouet les avancées de l'IA dans ce domaine.

Le chômage est un phénomène socialement indésirable. Il est important de mettre en place des politiques et des programmes de reconversion professionnelle pour aider les travailleurs touchés par l'IA.

Notons que les humains peuvent être fortement dépendants des machines si l'utilisation de l'intelligence artificielle devient endémique. Dans certaines situations, il est possible qu'ils perdent leur pouvoir créateur et deviennent paresseux.

7. Risques éthiques et sociétaux

L'IA soulève un certain nombre de questions éthiques et sociétales importantes, telles que l'usage des données, la nature de la conscience, la liberté d'action et le rôle de l'homme dans la société. Il est important de mener un débat public ouvert et inclusif sur ces questions afin de développer des directives claires pour le développement et l'utilisation responsable de l'IA.

L'emploi de l'IA dans certains domaines sensibles comme la sécurité intérieure est source de craintes. Certains États l'utilisent déjà dans le cadre de répressions systémiques en alliant la reconnaissance faciale et les réseaux de surveillance.

L'intelligence artificielle entre de mauvaises mains (Deepfakes, attaques informatiques boostées à l'IA...) est une menace sérieuse pour l'humanité en général. Cela peut conduire à une destruction massive. Les risques sont élevés

pour certains usages susceptibles de mettre en danger la vie et la santé des citoyens. Par exemple, l'Europe travaille sur la législation de l'IA et classe les usages selon les niveaux de risques (d'un niveau de risque acceptable à inacceptable). En outre, il existe une crainte constante de voir les machines prendre le dessus sur les humains ou les remplacer.

Par ailleurs, prenons le cas de Google AI Overviews. Il suscite des critiques et des inquiétudes chez les éditeurs de contenu. Même s'il apporte une nouvelle expérience utilisateur, les aperçus IA vont-ils nuire aux créateurs ? Certains éditeurs américains pointent du doigt ce qu'ils perçoivent comme une exploitation injuste de leur contenu par Google. Ils redoutent que les aperçus IA, présentés en bonne place dans les résultats de recherche, ne dissuadent les internautes de cliquer sur les sites web originaux, leur faisant ainsi perdre du trafic et des revenus. Cette situation soulève des questions fondamentales sur l'équilibre des pouvoirs entre les moteurs de recherche et les créateurs de contenu, ainsi que sur l'usage éthique des données et contenus utilisés par les IA.

Sur la base de ce qui précède, l'Association pour le développement de l'intelligence artificielle a deux objectifs : développer et faire progresser la science de l'intelligence artificielle et promouvoir et éduquer au sujet de l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Identifier et étudier le risque d'intelligence artificielle est une tâche très importante pour les entreprises. Cela peut aider à résoudre les problèmes actuels. Les erreurs de programmation ou les cyberattaques nécessitent des recherches plus approfondies. Les entreprises technologiques et l'industrie technologique dans son ensemble doivent accorder plus d'attention à la qualité du logiciel. Tout ce qui a été créé dans ce monde et dans nos sociétés individuelles est le résultat continu de l'intelligence.

L'intelligence artificielle augmente et renforce l'intelligence humaine. Donc, tant que nous réussirons à garder la technologie bénéfique, nous pourrions faire avancer notre société.

Notre avis

Nous sommes d'accord avec l'ensemble de ces critiques

Par contre, nous ne sommes pas convaincus que l'IA augmente l'intelligence humaine... L'augmentation du rendement et des profits semblent raisonnablement un des objectifs de l'IA dans le monde du travail... A titre d'exemple, un poste salarié a été supprimé à l'EST Républicain pour être remplacé par l'IA... Ce n'est pas un cas unique.

Cet outil va créer une fracture de plus dans une société déjà bien malade... ■



LE PROCÈS CARTON ROUGE

Cette partie de la revue va vous rendre compte du déroulé du procès ayant lieu contre une branche du réseau d'escrocs franco-israéliens ayant arnaqué plus de 1300 personnes pour 30 millions d'€.

Cette arnaque a concerné les sites internet gérés un réseau installé en Israël et à Marseille. Les faits délictueux ont été commis entre 2016 et avril 2018. Le procès a concerné 27 personnes dont 3 têtes de réseau. Il s'est déroulé en trois phases :

15 jours pour auditionner les personnes mises en examen, 8 jours pour les parties civiles et 1 semaine pour le réquisitoire du procureur de

la République et les avocats de la défense.

Les personnes présentes ont pu constater que des personnes sans grand relief ont commis des actes aux conséquences graves. Peu ont réellement reconnu les faits et la gravité. Le principe de leur défense était simple : On a obéi aux ordres et on était des sous-fifres....

Nous avons été présents le plus souvent possible aux audiences. Notre président est intervenu en qualité de représentant des victimes.

Maître DELOMEL et Maître GABORIT ont été présents durant 3 semaines. Ils ont plaidé la cause des victimes. Nous les remercions de leur présence et de leur investissement. Ils ont

évoqué les graves préjudices que les victimes ont subis : les sommes perdues, l'épreuve du regard d'autrui, le sentiment d'un manque de fiabilité des services de l'Etat, la perte de confiance dans les relations avec les autres...

C'est sans doute ce dernier point qui est le plus important car il mine le futur... Le procès s'est donc déroulé comme nous le pensions. Nous avons eu certains jours beaucoup d'adhérents concernés par le procès. Ce soutien a été remarqué et est important. Le procureur a requis diverses peines dont 8 ans et 6 ans de prison pour les têtes de réseau. Le jugement sera rendu le 31 mars.

ESCROQUERIE BANCAIRE PAR SPOOFING TÉLÉPHONIQUE

La réponse de la Cour de Cassation ! La Cour de Cassation a rendu un arrêt très important le 23 octobre 2024 faisant suite à un arrêt de la Cour d'Appel de Versailles.

Nous publions le communiqué de la Cour de Cassation :

Pour rappel, Le spoofing téléphonique est une technique d'escroquerie consistant à contacter une personne par téléphone en se faisant passer pour un conseiller bancaire. En gagnant la confiance de sa victime, l'escroc la convainc de lui communiquer ses données personnelles de sécurité (ex. : code de carte bancaire, code de virement...). Il est ensuite en mesure de lui soutirer de l'argent en effectuant un ou plusieurs virements.

Cette décision est donc une excellente nouvelle pour tous les clients victimes de cette pratique ! LD

Les faits et la procédure

Le client d'une banque a reçu l'appel téléphonique d'un faux conseiller bancaire. Ce faux conseiller l'a persuadé que son compte enregistrait des mouvements possiblement frauduleux. Prétendant mener une vérifica-

tion, le faux conseiller a demandé à la victime de supprimer cinq personnes de sa liste de bénéficiaires de virements, puis de les y réinscrire en renseignant son code confidentiel.

Induite en erreur, notamment par le fait que le numéro qui s'affichait sur son téléphone était identique à celui de sa véritable conseillère bancaire, la victime a suivi les instructions qui lui étaient données. Deux jours plus tard, le client a réalisé avoir été victime d'une escroquerie, son compte ayant été débité de plusieurs virements frauduleux. Il a demandé à sa banque le remboursement des sommes prélevées.

Repère : Les règles de remboursement en cas d'escroquerie bancaire

Une banque a l'obligation de rembourser immédiatement ses clients lorsqu'ils sont victimes d'escroquerie (art. L133-18 du code monétaire et financier). Cette obligation est levée si la banque prouve que son client a commis une négligence grave (art. L133-19 du code monétaire et financier). La banque a refusé de rembourser son client. Le client a saisi la justice. La cour d'appel a condamné la banque au remboursement, estimant que le client n'avait pas commis de négligence grave.

La question posée à la Cour de cassation

Une personne qui contribue indirectement à se faire escroquer en suivant les consignes d'un faux conseiller bancaire commet-elle une négligence grave qui la prive du droit à être remboursée par sa banque ?

La réponse de la Cour de cassation

La Cour de cassation rappelle que c'est à la banque de rapporter la preuve que son client a commis une négligence grave.

En effet, le faux conseiller bancaire a recouru à des manœuvres destinées à mettre sa victime en confiance et à diminuer sa vigilance :

- l'escroc est parvenu à faire apparaître sur le téléphone portable du client un numéro d'appel identique à celui de sa vraie conseillère bancaire ;
- la fausse salariée de banque qui se trouvait au bout du fil a assuré au client qu'en suivant ses consignes, il effectuait une opération sécurisée.

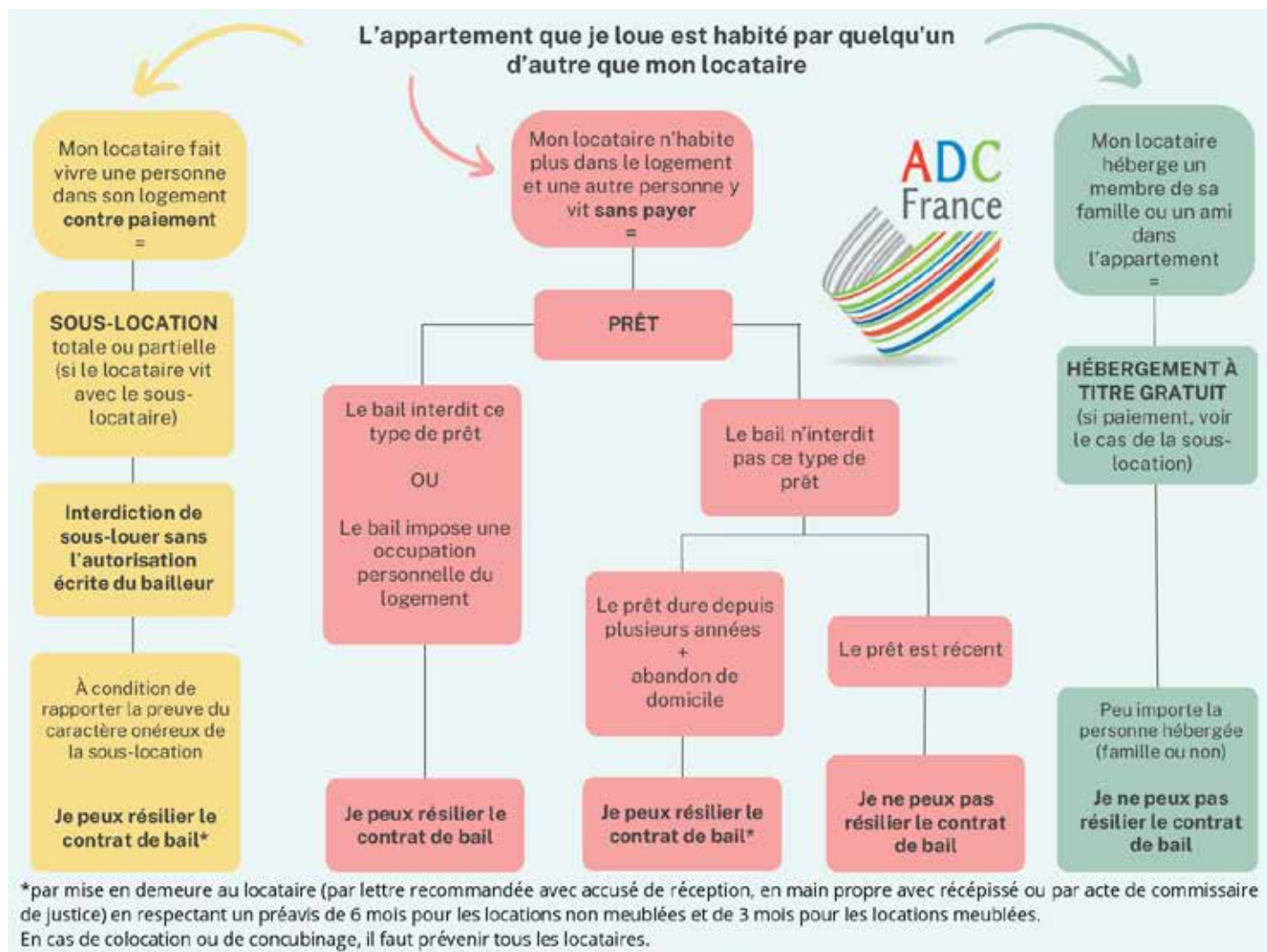
La Cour de Cassation rejette le pourvoi de la banque, qui devra donc rembourser son client. ■

SOUS LOCATION D'UN LOGEMENT

LES INFORMATIONS UTILES

Nous publions un diagramme qui explique comment fonctionnent les sous locations.

Ce régime juridique demande de la prudence et doit être réalisé dans le respect des règles faute de quoi les ennuis sont garantis ! LD ■



Chiffres clés

Depuis le 1er janvier 2006, les loyers sont revalorisés avec l'IRL (Indice de Revalorisation des Loyers) composé de trois indices. Un nouvel indice est publié chaque trimestre au JO. Il sert de référence pour tous les baux signés locatifs quelque que soit la date de signature.

Le mode de calcul a été modifié par la loi 2008-111 publiée le 12/02/2008. Depuis, c'est un indice des prix hors loyers et hors tabacs qui sert de référence. **Pour les baux locatifs signés entre le 15/01/2024 et le //2024, la hausse sera de 144.64 / 142.06 = 1.82 %**

Pour une parfaite information, ce nouveau système remplace toute référence aux anciennes méthodes.

	4ème Tr24	3ème Tr24	2ème Tr24	1er Tr24	4ème Tr23
Indice	144.64	144.51	145.17	143.46	142.06
JO du	15/01/2025	15/10/2024	12/07/2024	12/04/2024	15/01/2024

SMIC au 1^{er} novembre 2024 Horaire **11.88 €** Mensuel (151,67 h): **1801.80 €**

Intérêt légal Taux 2025 : 3.71 % (JO du 17/12/2024) 1er semestre 2025

	Taux moyen (janvier 2025)	Seuil de l'usure (JO du 27.12.2024)
Prêt immobilier à taux fixe (entre 10 et 20 ans)	4.65 %	6.20 %
Prêt immobilier à taux variable	4.40 %	5.87 %
Prêt < 3000 €	17.20 %	22.93 %
Découvert, crédit permanent > à 3000 € et < 6000 €	11.37 %	15.16 %
Prêts personnels > 6000 €	6.38 %	8.51 %

Source : Site Internet legifrance-gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION OU DE RÉ-ADHÉSION À L'ASSOCIATION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

MAIL

- | | |
|--|---------|
| ☐ Adhésion avec « ANTIPAC » (revue trimestrielle) | 50 € |
| ☐ Adhésion sans « ANTIPAC » | 38 € |
| ☐ Ré adhésion avec « ANTIPAC » | 45 € |
| ☐ Ré adhésion sans « ANTIPAC » | 33 € |
| ☐ Abonnement « ANTIPAC » seul | 12 € |
| ☐ JE FAIS UN DON | € |

Total versé (montant à préciser) : €

Règlement à : **ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS DE FRANCE**
3/5 Rue Guerrier de Dumast - 54000 NANCY

Association sans but lucratif composée de bénévoles qui agit pour la défense et l'information des consommateurs. Elle assure la représentation des Consommateurs auprès des Pouvoirs Publics et des Professionnels, et agit pour leur défense et leur droit à l'information.

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS DE FRANCE

3/5 Rue Guerrier de Dumast
54000 NANCY
Téléphone : 03 83 85 51 95
contact@adcfrance.fr
www.adcfrance.fr

Tirage : 1800 ex. - Parution : janvier 2025
ISSN : 0249-2903 - CPPAP : 1019 G 83634
Trimestriel : janvier - avril - juillet - octobre

Impression : La nancéienne d'impression
31 Rue Georges Bizet - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Directeur de la Publication : Guy Grandgirard
Rédacteur en chef : René Métrich
Reportages : ADC FRANCE
Mise en page/Infographie : Thierry Laurent
Crédits Photos et Illustrations :
ADC FRANCE, www.pxhere.com